

Du soleil au fond de la piscine



Le dispositif imaginé par Jean-daniel Comparon, inventeur mulhousien, et développé par Éric Wettig, entrepreneur varois originaire d'Alsace, permet de chauffer un bassin à l'énergie solaire.

Photo Darek Szuster

Un inventeur mulhousien a imaginé un nouveau système de chauffage au sol pour piscines destiné à améliorer leur rendement, voire à les chauffer uniquement à l'énergie solaire.

« Quand on parle de cette invention, tout le monde se dit : c'est tellement évident, ça paraît impossible que personne n'y ait pensé avant », rit Éric Wettig, patron de l'entreprise varoise Roq Innov. « Cette invention », c'est un nouveau système de chauffage « révolutionnaire » imaginé par l'inventeur mulhousien Jean-Daniel Comparon.

Ce dernier est parti d'un postulat simple : un système de chauffage qui prélève de l'eau, la chauffe et la renvoie dans le bassin, a « un mauvais rendement ». « Cela entraîne une mauvaise répartition de la chaleur et une forte évaporation », ajoute Éric Wettig. « Vous pouvez avoir le haut au chaud et les pieds au froid », renchérit l'inventeur.

Pour contourner cet écueil, il a imaginé une nouvelle version aquatique du « chauffage par le sol ». Son concept : faire circuler dans le

fond du bassin une série de serpentins « montés en parallèle » pour que le fluide caloporteur reste à température constante. « Ce procédé permet une répartition uniforme de la chaleur, car elle va vers le haut, et un maintien de la température même à l'arrêt grâce à l'accumulation thermique dans le sol », précise Éric Wettig.

Cette idée s'est concrétisée il y a quatre ans, lorsqu'Éric Wettig, qui est originaire d'Alsace et connaît bien Jean-Daniel Comparon, s'est chargé de construire au fond de son atelier un prototype utilisant une centaine de mètres de serpentins pour un bassin de 8 x 4 m, et que le système a été installé chez des amis sausheimois.

Breveté dans 38 pays

Verdict : « le rendement est excellent », résume l'entrepreneur. De quoi, d'après lui, faire des économies d'énergie tout en élargissant la plage d'utilisation du bassin... voire s'offrir quelques fantaisies, comme une utilisation hivernale inenvisageable auparavant.

« On peut se baigner toute l'année si on veut. À Noël, l'eau était à 28° quand il faisait -5° dehors ! », explique la famille équipée. Le dispositif peut être adapté à d'autres types de piscines, comme l'a démontré un second

prototype en polyester testé dans le Var, et surtout connecté à des panneaux solaires. Si l'on ajoute un panneau photovoltaïque pour l'alimentation de la pompe, il peut même devenir autonome... « Dans le Var, début juin, l'eau d'une piscine non chauffée est à 22° alors que celle du prototype en polyester, chauffée uniquement par les panneaux solaires, est à 31° ! »

Avant d'être commercialisée, l'invention, déjà brevetée dans 37 pays européens et au Canada, doit encore franchir plusieurs étapes. Un cabinet niçois a notamment été chargé de concevoir une machine permettant d'automatiser et d'optimiser la mise en forme des serpentins. L'objectif : « une industrialisation courant 2013 », à un prix « équivalent à celui d'un système de pompe à chaleur ».

Et les deux partenaires imaginent déjà l'étendue du marché... « La France est le 1er parc européen et le 2e parc mondial de piscine », souligne Éric Wettig, qui lorgne également du côté de la Suisse, où il est interdit de chauffer les piscines avec des énergies non renouvelables. Sans compter les utilisations dérivées. « Cette innovation pourrait aussi servir à chauffer les bassins de culture d'algues, les piscicultures », imagine-t-il déjà. À suivre...

F.T.